



**HAL**  
open science

## Comment retrouver sa place? Chômage et vie familiale de cadres masculins

Sophie Pochic

► **To cite this version:**

Sophie Pochic. Comment retrouver sa place? Chômage et vie familiale de cadres masculins. Travail, genre et sociétés, 2000, N°3, p. 87-108. 10.3917/tgs.003.0087 . hal-00742924v1

**HAL Id: hal-00742924**

**<https://hal.science/hal-00742924v1>**

Submitted on 17 Oct 2012 (v1), last revised 6 Jan 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# COMMENT RETROUVER SA PLACE ?

## Chômage et vie familiale de cadres masculins

Sophie Pochic

**A**u moment où la raréfaction de l'emploi devient structurelle et amène certains à s'interroger sur la pérennité du travail comme "grand intégrateur" (Barel, 1990), la question de la place du travail dans la construction des statuts sociaux et in fine de l'identité sexuée et sociale devient cruciale. La plupart des études sur le lien chômage / famille avancent que "Le chômage remet en question la virilité de l'homme." (Schnapper, 1981). Peut-on parler d'une crise de l'identité masculine quand les hommes ne peuvent plus revendiquer leur rôle et leur statut social par le travail, et ainsi leur place au sein de la famille ?

Avec la perte du travail, un homme ne perd pas seulement une rémunération, mais aussi un espace-temps (celui de l'entreprise) et une légitimité (celle de l'homme apporteur de ressources) qui constituent ses attributs masculins traditionnels. L'approche en terme d'espaces-temps a été initiée par Olivier Schwartz (1990) à propos des hommes ouvriers du Nord et permet de ne pas utiliser la notion de "rôle", qui tend à surestimer les propriétés intégratives des comportements normés. Sur notre population de cadres de la région Sud, il nous

semble pertinent de distinguer trois espaces concrets : l'espace professionnel (le bureau en général) qui est remplacé en partie par l'espace de la recherche d'emploi (comprenant toutes les structures d'aide à la recherche d'emploi et d'informations sur l'emploi) ; l'espace familial (la maison où se réalisent des activités diverses : soins aux enfants, éducation, travail domestique, bricolage) et l'espace social hors-travail (associations, sorties culturelles, sports ; mais le café y est absent)<sup>1</sup>.

En reprenant les concepts de Chantal Nicole-Drancourt (1992), ces hommes cadres, avant la perte d'emploi, ont tous un "rapport à l'activité" fort, considèrent le travail comme essentiel à leur épanouissement personnel, et pensent leur avenir sur le modèle de la carrière. Dans leur couple s'est progressivement construit un mode de répartition des tâches plus ou moins inégalitaire, qui s'ancre dans les routines de la vie quotidienne (Kauffman, 1992), et devient difficile à modifier. Ce partage des tâches s'est construit en fonction notamment de l'activité de la conjointe et du "rapport au familial" du mari. Ce rapport, défini comme "la position de l'individu envers l'option domestique, c'est-à-dire envers l'idée de se définir principalement à travers des activités d'ordre privé et domestique" (Nicole-Drancourt, 1992), peut être faible ou fort. La configuration familiale renvoie à la manière dont les conjoints délimitent, dans l'univers spatial et symbolique, "le territoire qu'ils partagent ensemble et les domaines que chacun se réserve" (Glaude, Singly, 1986).

On peut dégager deux idéaux-types de place de l'homme cadre en activité dans sa famille, qui rejoignent deux typologies déjà existantes (Nicole-Drancourt, 1992 ; Ferrand, 1984). Tout d'abord, "l'homme traditionnel", soutien économique et moral, correspond à une configuration familiale où le rôle de pourvoyeur économique de l'homme, ses horaires de travail justifient, selon lui, un désengagement complet des tâches domestiques, prises en charge par l'épouse. Les pratiques paternelles peuvent être très réduites ("paternité traditionnelle") ou sélectives (travail scolaire, jeux, soins aux enfants : "paternité conjugale"). Dans une configuration familiale plus moderniste, où la femme est continuellement active, "l'homme-compagnon" accepte de soulager sa conjointe par une participation d'appoint aux tâches domestiques. Il essaye aussi d'être un père présent disponible pour ses enfants, mais ce souhait est souvent réservé seulement aux week-ends et aux vacances ("paternité substitutive").

Notre hypothèse principale est que l'expérience du chômage déstabilise la place de l'homme en fonction de la

configuration familiale antérieure, qui s'était construite progressivement en fonction des trajectoires professionnelles des deux conjoints. "L'homme traditionnel" (cf. point I) est-il plus déstabilisé que "l'homme-compagnon" (cf. point II) par la perte de l'emploi ? L'expérience du chômage peut-elle modifier leur rapport à l'activité et leur rapport au familial ?

Notre échantillon est composé de 21 hommes cadres au chômage rencontrés dans différents endroits dans la région Sud : APEC, associations de cadres en recherche d'emploi, associations d'anciens élèves d'écoles, caisses de retraite. Nos critères étaient les suivants : ces hommes devaient avoir exercé un emploi à statut cadre (et donc avoir cotisé à une caisse de retraite cadre) et être en recherche effective d'emploi. Cet échantillon est assez diversifié, au regard des caractéristiques socio-démographiques (âge, durée de chômage, diplôme, profession antérieure), sans prétendre à une quelconque représentativité statistique. Ces variables socio-démographiques nous donnent toutefois des indications de répartition de ces deux modèles dans notre population (présentés en annexe)<sup>2</sup>.

## 1. LES HOMMES TRADITIONNELS "DÉPLACÉS" ?

Ces cadres "traditionnels" ne participent pas aux tâches domestiques avant la perte d'emploi. Ce modèle semble majoritaire, puisqu'il regroupe 13 cadres sur 21 dans notre échantillon, soit les deux tiers. La prise en charge par une tierce personne des "à-côtés" de leur carrière leur paraît aller de soi, être naturelle, confirmant l'invisibilité du travail domestique.

Les traditionnels ont des profils variés. Le facteur âge (ou génération) semble jouer, puisque les plus de 45 ans semblent majoritairement traditionnels, mais des jeunes cadres peuvent aussi être sur ce modèle (3 cas ont moins de 40 ans). On y retrouve moins d'"héritiers" (fils de cadres, diplômés d'écoles ou du supérieur : 5 cas) que d'"autodidactes" (fils d'ouvriers ou d'employés, à part un cas de "déclassé" en rattrapage social<sup>3</sup> : 8 cas). Ces cadres autodidactes sont souvent passés par des formations continues chronophages, comme le CNAM (5 cas)<sup>4</sup>. A propos de ces cadres autodidactes, Claude Dubar écrit : "Réduite à une stratégie carriériste, l'identité masculine apparaît comme singulièrement illusoire." (Dubar, 1992, p.237).

C'est véritablement la configuration familiale, liée aux

<sup>2</sup> Une dizaine de cadres femmes ont été aussi interviewées, mais ce matériau n'est utilisé que de façon secondaire dans ce texte.

<sup>3</sup> Certains cadres autodidactes peuvent en effet être des fils de cadres qui ont raté leur scolarité et essaient de rattraper le niveau social de leurs parents par la petite porte, comme l'avait déjà montré Agnès Pitrou (1977).

<sup>4</sup> L'absence de participation au travail domestique est souvent justifiée dans les classes populaires, par un projet de formation pour une mobilité sociale ascendante. "Appartenir à la classe dominante, c'est précisément pouvoir se faire servir par un personnel domestique" (Chabaud-Rychter et alii, 1985, p. 68).

<sup>1</sup> Nous ne traiterons pas dans cet article de l'espace social et public, qui aurait nécessité de plus amples développements, mais nous avons montré dans un autre article comment cet espace était déstabilisé par le chômage (Pochic, 1999).

trajectoires professionnelles du couple, qui est commune à ces cadres traditionnels. Dans plus de la moitié des cas (7 cas sur 13), ces hommes sont les uniques apporteurs de ressources. La naissance du premier enfant a souvent marqué l'arrêt de l'activité professionnelle de leurs conjointes. La "femme au foyer" est encore un modèle valorisé, puisque "le terrain de l'éducation a permis de convertir la 'tradition' de la mère dévouée à ses enfants en un modèle moderniste, approuvé par les pédiatres, celui de la mère chargée des ressources enfantines" (Singly, 1993a, p. 63). Certains évoquent comme référence leur propre mère au foyer, qui s'est investie dans leur éducation, et leur réussite sociale serait la preuve des bienfaits de ce modèle parental. Ce sacrifice de leur carrière pour les enfants a été le résultat d'une négociation conjugale, notamment pour les femmes cadres diplômées. Les difficultés des couples à double carrière n'ont pas voulu être affrontées au nom du bien-être des enfants.

La compagne d'un homme traditionnel peut cependant continuer à travailler (6 cas sur 13). C'est sur elle que repose alors la conciliation travail / famille, avec des stratégies et moyens divers. Etre dans une profession intermédiaire de l'éducation ou du travail social favorise cette conciliation, puisque cela lui permet d'avoir des horaires proches des horaires scolaires des enfants (4 cas), parfois en ayant "choisi" un temps partiel. Pour réussir à concilier profession dans le privé et non-partage des tâches, elle peut aussi avoir renoncé à avoir une famille nombreuse (un seul enfant), contrairement aux désirs de son mari (deux cas), et a souvent une aide familiale extérieure (leur propre mère en général). Mais parmi celles qui sont restées actives, aucune compagne d'homme traditionnel n'a un poste de cadre, contrairement à celles des hommes-compagnons.

Comment expliquer le sentiment de ces hommes d'être "déplacés", et les perturbations que le chômage entraîne dans la configuration familiale traditionnelle ?

### 1.1. Le refus de l'investissement dans le pôle "féminin" du domestique ?

Dans les tâches domestiques, on peut distinguer un pôle "féminin" (le linge, le repassage, la couture), un pôle "masculin"<sup>5</sup> (le bricolage et le jardinage) et un pôle "négociable" (la cuisine, la vaisselle, les courses, passer l'aspirateur ou le balai, faire les vitres, mettre le couvert) selon la trilogie de Bernard Zarca (1990).

Après la perte d'emploi, ces hommes traditionnels refusent de participer davantage aux tâches "féminines"

ou "négociables". La division du travail domestique, qui s'est mise en place pendant des années de vie commune semble relativement stable. "L'entretien de la maison, c'est pas mon affaire, moi je m'occupe de la faire. Moi je suis là pour réparer une porte de placard qui ne ferme plus ou une machine à laver qui ne marche plus, ou la voiture, voilà." (Jean, 46 ans). "Elle ne travaillant pas, on n'a jamais eu besoin, ni elle, ni moi, de dire : "il faut que tu fasses la lessive". Par contre, il y a de petites tâches qui sortent des tâches domestiques : le bricolage, le jardin, tout ça je m'en occupe. Mais la vaisselle, non !" (Charles, 54 ans). "Moi je ne suis pas quelqu'un de maison ni de jardin, donc je ne le fais pas plus maintenant qu'avant." (Jacques, 43 ans).

Cette non-augmentation du temps de travail domestique des hommes au chômage a été plusieurs fois révélée par les enquêtes Emploi du temps de l'INSEE, contrairement à ce qu'on observe pour les femmes au chômage. Ces activités représenteraient en effet une dévalorisation, qui s'ajouterait à celle de ne pas avoir un travail (Maurin, 1989). Cela semble être également le résultat des "routines conjugales". Leur compagne continue à assurer la gestion du domestique, pendant qu'ils s'investissent intensément dans la recherche d'emploi. Cette réintroduction dans le foyer peut d'ailleurs entraîner des tensions conjugales, puisque les habitudes de la femme au foyer, son autonomie peuvent être perturbées par l'arrivée du mari. "Elle a mal pris mon licenciement, surtout par la diminution de revenu, mais aussi parce que comme elle est femme au foyer, elle était seule avant dans la journée, et ça l'a perturbée au départ de m'avoir toujours dans les pattes à la maison. Elle préfère que je sois à l'extérieur dans la journée" (Gilles, 47 ans). Cela explique parfois leur présence forte dans l'espace de la recherche d'emploi, où ils essayent de retrouver un "bureau virtuel", dans lequel ils puissent passer leurs journées.

Par contre, si le chômage se prolonge (plus d'un an) et la femme est active ou a repris un emploi<sup>6</sup> (4 cas), des hommes "traditionnels" sont obligés de participer davantage, malgré leur rapport au familial faible. Ils ne peuvent plus prétexter une charge de travail intense et se retrouvent contraints, plus ou moins explicitement par leur femme, de prendre en charge certaines tâches. Ainsi dans le cas de Simon, ingénieur CNAM, sa femme avait arrêté de travailler pendant 18 ans, et géré seule toute la maison. Elle a repris un emploi à 50 ans dans un commerce et en tant que sœur du patron, se sent obligée de faire les mêmes horaires que lui. "A presque 50 ans, c'est très dur

<sup>6</sup> Le chômage du mari peut en effet entraîner un retour à l'emploi de femmes qui avaient interrompu leur carrière (Barrère-Maurisson, 1982).

<sup>5</sup> Nous reprenons l'expression "pôle masculin" de Bernard Zarca (1990), "porter du bois, du charbon, du mazout ; laver la voiture", mais en modifiant les activités qui sont désignées : bricolage, jardinage.

pour elle de retravailler, puisqu'elle était femme à la maison, et moi de me retrouver à la maison, il y a un peu inversion des rôles ... Elle voudrait que je fasse un peu de ménage, que je passe la toile, que je fasse des commissions. Bon au début je faisais rien, mais maintenant je m'y suis mis, obligé. C'est un peu les rôles inversés, elle rentre le soir, elle me dit : tu n'as pas fait ça ? Ca crée des problèmes familiaux, on s'engueule souvent." (Simon, 49 ans)

Le couple peut désormais fonctionner sur le modèle de la femme "principale apporteuse de ressources". La mobilité géographique de la famille peut par exemple être liée désormais à l'emploi de la femme. Ainsi quand Jean, autodidacte, était venu à Aix pour devenir responsable régional d'agences de maintenance informatique, sa femme avait démissionné et retrouvé un emploi de secrétaire de direction. Après son licenciement, quand sa femme est mutée à Genève, il la suit, et recommence en tant que VRP. Il démissionne ensuite quand sa femme est de nouveau mutée à Marseille. "Quand mon épouse a été mutée, elle est partie, parce qu'il n'y avait pas d'autre solution, si elle ne partait pas, elle aurait été licenciée, donc on aurait été deux. C'était impossible de laisser passer ça comme ça. Donc je l'ai suivi." (Jean, 46 ans). Pendant six mois où il reste seul avant de la rejoindre en Suisse, il est obligé de prendre en charge le ménage de la maison, ce qui lui pèse.

Cette participation conserve toutefois un caractère ponctuel, comme une obligation ou parfois comme un défouloir, mais non comme un rôle dont ils ont pris la responsabilité. Luc, qui était directeur marketing d'une grande entreprise d'informatique, était un "fou de boulot". Il était toujours en déplacement et consacrait très peu de temps à sa famille. Il ne retrouve pas d'emploi depuis trois ans (dont deux ans de tentatives de création d'entreprise avortées). Sa femme institutrice est désormais passée à temps plein. "Je participe plus, car j'ai besoin de bouger. Si je dois rester à la maison, je tourne comme un lion en cage, je ne supporte pas de rester dans cette maison, donc je répare la machine à laver, je fais la cuisine, je passe l'aspirateur ... il faut que je fasse quelque chose." (Luc, 49 ans). On peut facilement imaginer que cette participation contrainte des hommes au ménage disparaîtra s'ils retrouvent un emploi dans lequel ils s'investiront de nouveau "sans compter leur temps".

### 1.2. Le réinvestissement possible dans le pôle masculin : le bricolage

Les cadres d'origine populaire au chômage investissent une partie de leur temps dans le bricolage, s'ils en ont les moyens financiers. Olivier Schwartz (1990) présente ainsi le cabanon de bricolage comme "l'espace privé masculin" dans lequel peuvent se réfugier des ouvriers au chômage. Jean, 46 ans, passe au moins deux jours par semaine à construire sa villa sur le terrain qu'il venait d'acheter avant d'être licencié. Pour l'instant, il habite un T1 (l'équivalent d'un appartement de deux pièces) qu'il a aménagé au rez-de-chaussée. Sa fille de 21 ans finance les travaux de construction par un emploi d'ouvrière à la chaîne. "Je suis très bricoleur, je fais de la maçonnerie, de la plomberie, de l'électricité, je fais tout ! (...) Si j'avais une retraite convenable, avec l'occupation que j'aurais avec la maison, je continuerais à construire ma maison tranquillement. D'autant plus qu'on a un terrain de 8 500 m<sup>2</sup>, j'aurais de quoi m'occuper !" (Jean, 46 ans). D'autres préfèrent ne pas se mettre à bricoler, de peur de trouver dans cette activité un refuge, voire une fuite, et de ne pas mettre toute leur énergie à la recherche d'emploi. "Je suis très bricoleur, j'ai tout fait dans la maison, c'est mon rôle d'homme. Mais ma femme s'inquiète parce que je ne fais plus rien, mais j'ai peur, si je commence, de me replier sur moi-même. Je connais beaucoup de chômeurs qui ont commencé à bricoler et se sont retrouvés très vite au chômage de longue durée." (Simon, 49 ans).

Selon nous, le bricolage (ou même le jardinage) n'est pas sans lien avec la place de l'homme dans la famille, puisqu'il vise à améliorer le cadre de vie de la famille, ou des enfants adultes qui se sont installés. Le bricolage ou le jardinage peuvent aussi permettre des échanges de savoir-faire entre père et fils, sur un modèle populaire<sup>7</sup>. Philippe (40 ans), au chômage depuis un an et demi, fils de pâtissier devenu technico-commercial, aimait la liberté du VRP qui part pour quelques jours. Il traverse une période difficile avec sa femme, secrétaire commerciale. "Pour moi, être sur la route, c'est un peu la liberté, même si le soir, on s'embête un peu, quelque part, on rencontre plein de gens, il faut aller à leur rencontre." Il essaye ainsi de faire partager à son fils de 10 ans sa passion pour le jardinage, sur son terrain planté d'arbres fruitiers qu'il appelle "mon petit coin de campagne", son jardin secret. "J'y vais le plus souvent possible, parfois j'emmène mon fils, je lui apprend la nature, il n'y a pas de clôture, il peut aller où il veut, c'est la liberté. Ça lui plaît, plus qu'à sa mère d'ailleurs".

<sup>7</sup> "C'est le soir, après la journée de travail durant le week-end qu'ils vont exercer une activité sur le modèle des activités rurales et artisanales les uns réparent des voitures, les autres bricolent l'appartement, d'autres cultivent un jardin potager loué à la périphérie de la ville ... mais tous ont une activité manuelle qu'ils transmettent à leur fils" (Delaisi de Parseval, Hurstel, 1986, p. 66).

### 1.3. La paternité "traditionnelle" sans ressources ?

Dans ce groupe des pères "traditionnels", apporter des ressources signifiait remplir leur rôle de père, ce qui justifiait leur "absence" au quotidien, absence dont certains n'avaient pas véritablement conscience. "Le matin je parlais à 6h30, je m'occupais pas de l'éducation de ma fille, je la regardais de loin, ma femme ne travaillant pas, elle avait ses activités de ménagère et ses activités sportives." (Jacques, 43 ans). "Être papa et cadre, c'est pas évident, on a peu d'activités avec les enfants, on n'a pas les mêmes relations avec les enfants qu'ont les mères, mais à part être enseignant et avoir trois mois de vacances, je vois pas comment faire !" (Martin, 36 ans).

Ils semblent pour la plupart avoir plutôt bien vécu ce faible investissement, et surtout affirment que leur femme trouvait normal cette relative absence du père. "L'absentéisme paternel à la maison est toléré, voire approuvé" (Singly, 1993b). "Mes filles ne m'ont jamais reproché d'être souvent absent, peut-être même que ça les rassurait, c'est peut-être une image traditionnelle du père, il travaille, donc, il s'occupe de nous quand même !" (Simon, 49 ans). Les pères plus jeunes essayent de justifier la quantité réduite de temps passé auprès de leurs enfants, en mettant l'accent sur la qualité de ce temps passé. "Je ne suis pas un bon papa, mais je ne suis pas non plus un mauvais papa. Quand j'étais petit, mon père n'était pas très présent, donc je n'ai pas envie de refaire le même schéma, et quand il était là, il n'était pas vraiment là ! J'aime mes enfants, j'aime les voir grandir, je veux être là pour les aider, mais je ne suis pas possessif, j'ai beaucoup de recul, par contre j'essaye d'être à leur écoute quand ils ont besoin de moi" (Cédric, 39 ans).

L'absence au quotidien ne veut pas dire désinvestissement dans l'éducation des enfants. Cet investissement est médiatisé par le travail, et se retrouve aussi autour des projets professionnels des enfants, au travers de l'aide aux devoirs parfois et des conseils sur l'orientation. Le père se considère comme la passerelle entre la famille et le monde du travail, et estime souvent qu'il peut légitimement conseiller, voire même imposer les choix de profession pour ses enfants<sup>8</sup>.

Les pères parlent très peu de leur recherche d'emploi avec leurs enfants pour ne pas les fragiliser. Ils leur cachent même parfois leur nouvelle situation (notamment aux plus jeunes). Certains imaginent que ce n'est pas facile à vivre dans les interactions avec les camarades, puisqu'ils pensent qu'un père se définit avant tout par son métier (Hurstel, 1981). "Je ne sais pas comment il le vit à

l'école, comme il réagit quand on lui demande : qu'est-ce qu'il fait ton père ? Ça, il ne veut pas en parler, je lui pose la question, mais il la détourne toujours" (Luc, 49 ans). De la même manière avec les adolescents, ils ne veulent pas perturber leur équilibre personnel et éventuellement leur travail scolaire. "Je ne discute pas de ça avec mon fils de 17 ans, il a ses problèmes et je ne veux pas l'embêter, ça pourrait le déstabiliser. Même s'il y a trois millions de chômeurs, un enfant se pose des questions si son père est au chômage" (Gilles, 47 ans). Les adolescents semblent respecter la blessure identitaire du père en parlant assez peu de ce sujet douloureux. Certains prennent des petits boulots pour ne plus être à la charge de leurs parents et financer seuls leurs études. Par pudeur cependant, ils le font avec discrétion, sans en parler à leur père.

Certains sentent que leur rôle de père traditionnel passait avant tout par "l'apport de ressources", l'argent de poche, qui diminue progressivement. "Ma deuxième fille, qui est étudiante, je pense qu'elle voit plutôt le problème sous l'angle : Est-ce que papa pourra me payer mes études, ma voiture ? Je suis un peu méchant, mais c'est quand même un peu chacun ses préoccupations." (Charles, 54 ans). Cet ancien PDG possédait le pouvoir d'aider ses filles à rentrer dans le monde du travail par le biais de ses relations, que ce soit pour un job de vacances ou un stage : "Ce pouvoir de rien du tout, tout ça est balayé, vous vous retrouvez tout seul". Il avoue avoir complètement perdu sa place dans sa famille. "Comment je pourrais vous dire ... vous représentez quelque chose dans une famille : le père, la mère, les enfants, tous ont une place et représente quelque chose. Donc vous êtes à votre place et tout d'un coup, on vous dit : "Pousse-toi, t'es plus là, t'es là". Et on ampute cette personne-là, c'est comme si on m'avait enlevé un bras ou une jambe, je reste toujours là, mais j'ai plus de jambes. Physiquement, c'est comme si on était amputé d'un membre" (Charles, 54 ans).

Cette importance du confort matériel à offrir à ses enfants se retrouve aussi dans les projets de procréation, qui peuvent être remis plus tard en raison de l'instabilité financière. "On aurait sûrement un enfant à l'heure qu'il est, si ça ne faisait pas deux ans que j'étais au chômage. C'est d'un côté pénalisant, car on aimerait en avoir un, mais c'est rassurant d'un autre, parce qu'on n'a pas de charges. Dès que je retrouve un emploi, on reprendra une vie normale" (Julien, 36 ans). Ceci montre bien l'exigence de stabilité professionnelle pour les projets de paternité (Ferrand, 1984), et la prédominance du confort matériel

<sup>8</sup> "L'intervention paternelle est plus souvent limitée aux domaines concernant les performances objectives de l'adolescent, celles qui indiquent qu'il devient un membre productif de la société adulte, alors que la mère prend en charge le bien-être personnel et émotionnel des enfants" (Galland, 1997, p. 174).

dans le projet de vie familiale des cadres.

#### 1.4. Le regard paternel peut aussi évoluer ...

Dans cette épreuve du chômage, le regard paternel peut parfois se modifier à l'égard des jeunes enfants (moins des adolescents), comme s'il s'opérait un transfert de culpabilité de la perte du travail vers l'absence antérieure du foyer. Ceci rejoint l'analyse sur la prise des congés parentaux élaborée par François de Singly (1993b), qui montre que le regard maternel dépend des conditions dans lequel il s'exerce. Leur disponibilité semble les rendre plus sensibles à la nécessité de s'occuper d'eux.

Tous les hommes au chômage qui ont envie de s'occuper de leurs enfants ne peuvent le faire ; leur compagnie doit accepter de leur laisser une place qu'elle revendique. L'exemple même du "père contrarié" est donné par un cadre divorcé, qui culpabilise à propos de son absence antérieure quand il était PDG, mais qu'il ne peut plus compenser. La modification de la conscience paternelle peut en effet être provoquée par le divorce (Castelain-Meunier, 1998) "Mon gros problème je pense, c'est que j'étais papa absent (...) Quand vous êtes papa, divorcé, sans emploi, il faut se faire une carapace, sinon on se tire une balle. Je pense que le père cadre est confronté à différents problèmes, et le père qui est le représentant de la loi dans la cellule familiale n'est plus présent dans la vie des enfants, et je pense que c'est grave." (Nicolas, 43 ans). Il essaye d'être plus présent les week-ends où il a la garde, se consacrant uniquement à ses filles, les emmenant au théâtre, au cinéma. Il a même emmené sa plus jeune fille à la chasse pour lui faire découvrir sa passion, ce qui n'a pas rencontré un franc succès.

Le père peut se retrouver sur un autre modèle de paternité, "la paternité substitutive", dans le cas où la mère est active. Cette nouvelle place peut être vécue comme une compensation, puisqu'elle permet d'avoir une utilité au sein de la cellule familiale. Pour Luc, au chômage depuis trois ans, qui ne s'occupait pas du tout de son fils avant, la recherche d'emploi prend sens par rapport à son fils (10 ans), dont il s'est beaucoup occupé (trajets école, trajets activités, repas du midi). "Ça j'ai été plus proche de lui et il me voyait à la maison tout le temps. Je pense que je n'aurais pas mon fils, je me serai flingué avant." (Luc, 49 ans). François a expérimenté cet autre modèle quand ses fils étaient en bas âge, lorsqu'il s'était retrouvé plusieurs fois au chômage. "J'ai été très présent, je pense. Les périodes de chômage, ils ont apprécié, parce qu'ils ne se rendent pas compte, ils avaient 3 ou 4 ans,

vous êtes là toute la journée, vous allez les promener, vous les emmenez à la piscine, ils en ont profité eux, et après, ils ne comprennent plus, pourquoi il est plus là ?, on était bien !" (François, 50 ans).

Cette nouvelle place peut être aussi vécue comme une imposition, en contradiction avec son rapport au familial faible. Philippe est "pris au piège" du foyer, parce que sa femme active estime que les rôles peuvent s'inverser, et qu'il prend en charge ce que faisait sa belle-mère auparavant : les trajets scolaires, et les devoirs en attendant le retour de la maman. "Moi j'ai une façon de voir la vie en couple qui est archaïque, qui est à côté de la plaque maintenant, je le sais. Maintenant il y a presque plus de femmes qui travaillent que d'hommes, et ça j'ai du mal à l'accepter. (...) Quelque part, m'occuper de mon gamin, c'est pas mon rôle, au fond de moi, quand il faut que je le fasse, je le fais, mais ça me vient pas naturellement, faut que je me force." (Philippe, 40 ans). Ce décalage entre pratiques paternelles et rapport au familial avait déjà été évoqué par Michèle Ferrand : "Le paradoxe réside dans le fait que les pères ne pensent pas que le "paternage" soit de leur ressort peuvent être amenés à le faire (conditions objectives de la vie quotidienne, âge et nombre d'enfants, absence de réseau familial d'aide...)." (Ferrand, 1984, p. 136).

#### 1.5. M'aimera-t-elle encore sans emploi ?

Pour ces cadres traditionnels, leur profession, leur statut et leur salaire, sont des éléments centraux dans leur pouvoir de séduction. Cela rejoint les stéréotypes sexués que révèlent les annonces matrimoniales (Singly, 1984)<sup>10</sup>. Ceci explique leur crainte du divorce, exprimée à demi-mots dans les entretiens, et répandue dans l'image médiatique du "cadre-au-chômage"<sup>11</sup>. "D'abord elle ne m'a pas quitté et d'un ... Elle supporte la situation, elle la vit et elle m'accompagne, mais c'est vraiment une mauvaise passe, on a tous hâte d'avoir un bol d'air économique !" (Luc, 49 ans). Une étude sur les chômeurs ouvriers anglais avait déjà montré que "l'homme considère le chômage comme hautement préjudiciable à son identité dans la famille, ce qui est moins le cas pour les femmes" (Gallie, 1992). "La dernière fois, j'ai rencontré un ami d'un ami qui m'a donné des conseils, notamment sur les relations de couple, car il est resté au chômage pendant trois ans, il a retrouvé et n'a pas divorcé, donc c'est que c'est possible !" (Simon, 49 ans). Nous avons interviewé une dizaine de cadres féminins, et aucune d'elle n'a évoqué cette peur du divorce. La perte d'emploi n'a semble-t-il pas les mêmes

<sup>9</sup> Ce qui rejoint la remarque de Christiane Olivier (1984) : "que l'homme puisse prendre sa place auprès du jeune enfant, il faut non seulement que la femme lui laisse du terrain, mais que la société libère cet homme en état de paternité d'un certain nombre d'heures et occupe pendant ce temps-là sa femme afin qu'il n'y ait pas de diminution de rentrées dans le foyer".

<sup>10</sup> "La descriptive de la situation professionnelle financière prédéfinie chez les hommes celle du profil corporel ou psychologique des femmes" (Sir 1984).

<sup>11</sup> Différents films sont devenus emblématiques de la déchéance du cadre au chômage, notamment *Une époque formidable* (G. Jugnot).

conséquences dans leur rapport de séduction, ce qui est peut-être lié à leur représentation du travail (Baudelot et alii, 1999) et à leur place dans la configuration familiale.

Le lien entre chômage et divorce a fait l'objet de diverses études, sans que l'on puisse conclure sur l'existence véritable d'une corrélation (Commaille, 1999). Ces hommes traditionnels ont les mêmes difficultés que les retraités à retrouver leur place dans ce foyer (Caradec, 1996). La différence essentielle est que leurs ressources diminuent petit à petit. Selon nous, les difficultés conjugales semblent surtout liées aux difficultés financières (Herpin, 1990), souvent corrélées à la durée de chômage (tout dépend du montant initial des ressources). Pour ces couples antérieurement aisés, devoir compter, ne plus pouvoir partir en week-end ou en vacances, ne plus pouvoir sortir, sont source de tensions. Jean par exemple se retrouve dans l'impossibilité de faire face au crédit, même avec les salaires de sa femme et de sa fille, alors que la villa n'est même pas terminée. "Ma femme m'aide, elle essaye de me bousculer, mais quelqu'un qui est dépressif, vous avez beau le bousculer, il s'en fout. Quand elle essaye de me pousser, je lui dis : "C'est simple, si on n'arrive plus à payer la maison, on divorce et c'est terminé !" (Jean, 46 ans). Par contre, Julien, 36 ans, en recherche de reprise d'entreprise depuis deux ans, avec un revenu de remplacement toujours élevé et des fonds propres, n'évoque pas la peur du divorce, ni des tensions conjugales.

Ces hommes essayent de ne pas envenimer la situation en parlant de leur malaise, ni de leurs angoisses, ce qui entraîne un sentiment de solitude. Beaucoup semblent ne pas évoquer leur souffrance, que ce soit à leur femme, à leurs enfants ou leurs amis, de peur de les effrayer et de se retrouver tout seul. Le dialogue familial semble donc mis à l'épreuve du chômage, comme l'avance aussi Olivier Galland (1997). "Les cadres, c'est une population qui prend dans la gueule depuis dix ans, qui n'en parle pas, qui vit recroquevillée sur elle-même, qui souffre et qui ne dit rien" (Nicolas, 43 ans). "Ma femme me reproche d'être une huître, mais je suis enfant de divorcé, c'est peut-être pour ça, je ne veux pas la tourmenter" (Simon, 49 ans). De façon surprenante, les femmes interviewées ne semblent pas craindre de discuter de leurs difficultés avec leur conjoint, peut-être parce que leur chômage n'est pas en lui-même un risque pour la stabilité du couple<sup>12</sup>.

Ces hommes "traditionnels" réagissent très violemment au choc de la perte d'emploi. Cela entraîne souvent une fragilité psychologique<sup>13</sup>, une irritabilité et une nervo-

sité, parfois même une dépression et des réactions psychosomatiques (eczéma, mal de dos, angoisse...). Ce lien entre chômage et santé a déjà été démontré dans plusieurs études (Commaille, 1999), mais avoir une autre activité que l'on considère épanouissante et légitime à côté du travail semble préserver de ces difficultés.

## 2. LES "HOMMES-COMPAGNONS" GARDENT LEUR PLACE

Pour un "homme-compagnon", apporter des ressources est toujours central, mais cela n'est pas l'unique pilier de l'identité masculine. Ces hommes participaient déjà aux tâches domestiques avant leur perte d'emploi, et augmentent souvent leur participation avec le chômage. Ils ont pour "idéal" un père dont les qualités sont la présence et la disponibilité, mais cela reste encore plus de l'ordre des valeurs, car cette volonté se heurte aux pratiques des entreprises en ce qui concerne les durées de travail des cadres. Le chômage peut alors les rendre "plus pères" car ils sont présents et disponibles pendant la journée en semaine.

En moyenne, cet idéal-type se rencontre plus dans les jeunes générations, mais dans notre échantillon, il se répartit entre toutes les classes d'âge (3 moins de 30 ans, 4 entre 30 et 40 ans et un de plus de 50 ans). Il se rencontre plus couramment chez les "héritiers" (5 cas) que chez les cadres autodidactes (3 cas). La majorité de leurs mères étaient au foyer, avec des pères traditionnels, et aucun ne critique directement ce modèle parental. Par contre, leur femme est toujours active, souvent cadre (même si parfois elle est aussi au chômage, 2 cas), ce qui est la variable déterminante de la vision masculine égalitaire des rapports de couple (Gokalp, Léridon, 1983). Ce groupe est loin d'être minoritaire dans notre échantillon (8 sur 21), ce qui s'explique peut-être par le fait que les cadres représentent la catégorie socioprofessionnelle où la revendication d'égalité des genres est la plus développée (Bozon et alii, 1994).

### 2.1. Leur participation augmente, mais toujours en appoint

Ces hommes réalisent des tâches considérées comme "négociables" (en solitaire, ou en couple) et même parfois "féminines" (comme le linge ou le repassage). Ces pratiques sont peut-être liées à des débuts dans la carrière de cadre en célibataire. Ces hommes cependant s'investissent

<sup>12</sup> Cette impression de solitude est peut-être aussi liée pour certains hommes cadres à l'absence d'espaces de sociabilité masculin cadre, autour d'un sport ou de projets associatifs, ou de l'absence de chômeurs dans l'environnement amical avec qui parler de ces difficultés.

<sup>13</sup> Une étude sur des ouvriers non qualifiés anglais avait recensé les principaux facteurs qui influent sur la santé psychique des chômeurs : l'âge (les hommes d'âge moyen ayant des responsabilités familiales sont particulièrement vulnérables), le niveau d'implication dans le travail et le fait de pouvoir compter sur l'aide financière de quelqu'un en cas de besoin. (Gallie, 1992).



dans des activités précises, limitées dans l'espace et le temps. "Il y a toujours eu un partage égal. Je mets le linge dans la machine, mais j'ai horreur de l'étendre. Je m'occupe de ranger au niveau de la cuisine, bon cuisinier, je savais faire, mais sur ça je me repose beaucoup sur ma femme" (Christophe, 39 ans). "J'ai toujours participé, parce qu'on travaillait tous les deux, la lessive ou la vaisselle, ça va plus vite à deux, je repasse mes chemises, on fait les courses ensemble." (Frédéric, 40 ans).

Le terme "plus égalitaire" ne doit pas faire croire à l'égalité en pratique, ce que François de Singly (1993a) appelle "l'illusion de l'enchantement égalitaire". Même s'ils disent au départ partager les tâches domestiques, ces hommes-compagnons avouent que le partage est quand même assez inégal. Mais à la différence des "hommes traditionnels", le travail domestique n'est pour eux pas invisible et ils savent en général ce que leur conjointe fait de plus qu'eux. "Moi j'ai jamais été réfractaire à faire quoi que ce soit à la maison, contrairement à d'autres, je m'en targuais même, en disant : moi je fais du ménage, de la cuisine, etc ... Mais le problème, c'est que j'avais un boulot qui me prenait plus de temps qu'elle, j'arrivais toujours après elle, elle arrivait à 5h30-6h, elle s'occupait des gosses qui étaient là depuis un bout de temps, au niveau des devoirs scolaires, de la bouffe, du ménage quotidien. Moi je l'aidais plus le week-end, le gros ménage et les courses. Donc on essayait de se partager la poire en deux, mais elle avait quand même une plus grosse moitié que moi" (Pierre, 45 ans).

Ils se situent toujours dans "le double standard asymétrique" selon l'expression de Daniel Welzer-Lang (1992) : "L'aspirateur, je connais, mais je ne suis pas maniaque, d'ailleurs mon épouse me dit toujours : tu fais la poussière quand elle se voit, alors qu'elle fait la poussière avant qu'elle se voit. Mais ça, je crois que c'est tous les hommes." (Denis, 42 ans). De la même manière que le salaire de la femme est souvent considéré comme un salaire d'appoint, leur participation vient en appoint, pour soulager la conjointe. "Elle demeure chef d'orchestre, déléguant les tâches." (Castelain-Meunier, 1998). Ce ne sont pas eux qui ont la "charge mentale" de l'articulation des sphères du travail et du familial (Haicault, 1984).

Après la perte d'emploi, leur participation en général ne diminue pas, et peut même éventuellement augmenter, affirmant ainsi sa place d'homme-compagnon. "A part le repassage, en ce moment, je fais 80% des tâches, la machine à laver, je connais tous les programmes mainte-

nant, j'apprends" (Denis, 42 ans). En revanche, sa conjointe augmente souvent son investissement dans le travail, puisqu'elle devient la principale apporteuse de ressources, avec les pressions du "chef de famille". Cela peut éventuellement renverser les rôles, le conjoint se plaignant de sa faible disponibilité. "Ma femme veut qu'on continue à vivre, donc il faut aller au restaurant, au ski. Moyennant quoi, elle n'arrête pas de travailler et elle non plus ne sait pas prendre de vacances ! Elle a peut-être aussi peur de prendre des vacances" (Christophe, 39 ans).

Ce modèle égalitaire est cependant plus facile à tenir quand le couple n'a pas encore d'enfant, et l'arrivée d'un enfant peut bouleverser la configuration familiale. Par exemple, Christian (32 ans), directeur de la clientèle dans la publicité et sa femme cadre financier, qui s'étaient rencontrés dans la même école de commerce, étaient sur un modèle égalitaire. Pendant cette année consacrée à un projet de création d'entreprise, il avait largement participé au travail domestique et avait assez bien vécu cette absence d'emploi. Mais depuis qu'elle a accouché, sa femme recherche un emploi dans un secteur moins chronophage que l'audit, où elle puisse mieux gérer ses horaires : "elle veut profiter de son bébé". Christian est poussé à accepter un CDD de deux mois, dans le secteur publicitaire, à la demande de sa femme ("La venue de l'enfant lui donne une envie de choses stables") et de ses parents ("ils s'inquiètent un peu pour ça : tu as un enfant maintenant, le discours classique quoi"). C'est un secteur où l'on ne compte pas son temps : "Ça va être un rythme infernal". Ils glissent progressivement vers une configuration plus traditionnelle. Moins voir son fils (qui a seulement quinze jours) lui semble inéluctable. "J'en ai déjà profité quinze jours, c'est pas mal ! Et j'en profiterai la nuit, parce que c'est moi qui suis chargé du biberon de 3h du mat."

## 2.2. Renforcer la présence du père pendant cette parenthèse

Les "hommes-compagnons" en général s'investissaient surtout dans les jeux et l'éducation, les sports et les promenades avec leurs enfants, notamment le week-end, plus que dans les soins quotidiens. Pour être des pères présents, ils avaient en général réduit leurs propres activités sociales et de loisirs, pour consacrer presque tout leur temps libre à leurs enfants. La paternité est pour eux porteuse d'un "statut additionnel" au sens de Michèle Ferrand (1984). Ainsi Régis est un père moderniste, alors qu'il est le plus âgé de notre échantillon (56 ans). Quand sa fille était nourrisson, il était chef d'une petite entreprise

et préférerait la garder avec lui dans la maison - entreprise, plutôt que de payer une nourrice, pendant que sa femme institutrice travaillait. Il s'est aussi beaucoup investi dans son éducation sur le modèle du père éducateur : "J'ai fait 18 ans dans des associations de parents d'élèves. Je l'ai fait par souci des enfants, de s'occuper des enfants, ce qui concerne les parents aussi, je considère qu'il est logique de pouvoir les suivre dans leur scolarité" (Régis, 56 ans).

Certains utilisent cette période de chômage pour renforcer leur présence et leur disponibilité auprès des enfants, surtout quand ils sont en bas âge, ces derniers étant en général très contents de cette nouvelle situation. Deux pères dans notre échantillon se retrouvent avec un mode de vie considéré comme typiquement "féminin", et un autre se prépare à le faire quand son fils va naître. Ainsi, Christophe essaye d'intercaler sa recherche d'emploi entre les tâches domestiques, la garde du plus petit (2 ans) et les horaires scolaires du plus grand (4 ans). Tandis que sa compagne, cadre territorial, voit son travail prendre de plus en plus de place, sur un modèle plus masculin. "Le plus petit, je m'en suis toujours occupé, le changer, le laver, l'emmener chez la nourrice le matin, c'était moi. (...) Ils sont heureux d'avoir leur père pour eux. J'ai regagné la confiance du plus grand, qui ne voulait plus me voir, ni me parler quand je travaillais beaucoup. Ce n'est pas nous qui les retrouvons, parce qu'on ne les a jamais perdu de vue, mais ce sont eux qui nous retrouvent et ils sont contents." (Christophe, 39 ans). Ceci montre bien que les positions de genre sont construites dans un rapport social, et que l'on peut parfois assister à des "mobilités de sexe" selon l'expression d'Anne-Marie Daune-Richard (1994)<sup>14</sup>.

### 2.3. L'impossibilité d'être père au foyer

Si dans notre échantillon, trois hommes sont attirés par l'idée d'être père au foyer, ils savent que ce modèle alternatif n'est ni valorisant, ni valorisé par leur entourage familial (femme et enfants) et par les normes sociales. Christophe par exemple ne peut envisager de pérenniser ce rôle. "Si ma femme était fonctionnaire, avec un salaire stable effectivement je pourrais me dire, je prends mon temps, je m'occupe de mes gamins, ça fait du bien. Mais ça me culpabilise, parce que j'ai l'impression de partir sur un système que je n'ai jamais voulu, parce que garder ses enfants, c'est bien, mais le problème, c'est l'image ... comment vont-ils me percevoir si je me plante ?" (Christophe, 39 ans). Pierre par contre revendique le droit d'être homme au foyer, mais ce désir se heurte au désir de sa

femme qui aimerait, elle aussi, rester au foyer. Dans cette négociation conjugale, il est conscient que ce sera sans doute sa femme qui gagnera le droit de rester élever ses enfants, conformément aux normes de la division sexuée du travail. "Au départ, on a quelque part une honte de dire qu'on est au chômage, mais actuellement je commence à l'assumer, parce que j'ai regagné un statut que j'avais perdu, je suis vraiment l'homme-clé de la maison, je fais tout : la bouffe, la vaisselle, les courses ..., et même c'est trop, parce que je passe plus de temps à gérer ma maison qu'à gérer ma recherche d'emploi. Si le statut d'homme au foyer était accepté par les autres, je suis partant. Quand j'en parle, ça fait rire ..." (Pierre, 45 ans).

Tous, qu'ils aient un rapport au familial fort ou ambivalent, ont évoqué la pression des normes sociales qui est visible par rapport aux horaires scolaires, ou par rapport au voisinage. Même Pierre n'assume pas son statut temporaire de père au foyer. "Le matin, je sens mes voisins qui me regardent et se posent des questions, parce que je suis le seul homme qui emmène sa fille à l'école. On sait très bien que les gens parlent dans votre dos : qu'est-ce qu'il fout ? Avant sa voiture bougeait, maintenant, tous les matins, tous les midis, je le vois avec sa fille" (Pierre, 45 ans). Sa fille de 14 ans a honte que ses deux parents soient au chômage, car cela entraîne un problème d'image par rapport aux autres enfants du quartier. "La grande ne veut pas qu'on dise qu'on est au chômage, elle veut pas que sa copine dont les deux parents travaillent l'apprennent, elle a une sorte de pudeur par rapport à un handicap physique, ou moral ou social, par rapport au chômage" (Pierre, 45 ans).

La remise en question de la masculinité ne semble pas se poser de la même manière dans les relations avec les petits-enfants. Alors que le père au foyer n'est pas accepté socialement, le grand-père qui s'occupe de ses petits enfants est très valorisé. "J'ai l'impression de me préparer psychologiquement à la retraite, contrairement à avant, où c'était une grosse rupture, mon père avait fait une dépression nerveuse, car il ne savait pas quoi faire. Moi au contraire, si je pouvais me mettre en retraite, je le ferais, j'ai assez de quoi m'occuper : mes petits-enfants pour qui je construis des chambres en ce moment et qu'on a tous les week-ends, ma maison, mon jardin, mon jogging ..." (Paul, 47 ans).

Olivier Schwartz (1990) avait montré que des chômeurs ouvriers pouvaient investir le rôle de père au foyer, mais ne l'avait pas relié à la division familiale du travail antérieure à la perte d'emploi. De plus, les cadres

<sup>14</sup> "L'idée de mobilité de sexe veut signifier que, dans ces mouvements, des individus biologiques peuvent adopter des comportements sociaux qui les rapprochent de la catégorie sociale de sexe opposée et donc se déplacer par rapport aux enjeux du rapport social de sexe" (Daune-Richard, 1994, p.148).

ne s'investissent pas dans le rôle de père au foyer en raison de l'abandon de la recherche d'emploi (comme c'est le cas des ouvriers), mais se situent plus dans une problématique de conciliation entre recherche d'emploi et famille. Ainsi, Denis aussi profitera éventuellement de son chômage pour faire père au foyer temporaire en attendant de retrouver un emploi. "Si je ne trouve pas un boulot avant qu'il naisse, je vais faire un stage de nounou. On l'inscrira seulement à la crèche quand j'aurai un job. Donc là, je lis *Parents*, j'ai acheté deux ou trois bouquins, je vais faire un stage chez des amis qui ont des bébés, langer, le biberon, le sortir, tout ça" (Denis, 40 ans). Cette perspective lui fait assez plaisir, puisque c'est son premier enfant à 40 ans et qu'il veut être plus disponible, et parce qu'il considère cette situation comme temporaire. Certains aimeraient d'ailleurs, sans trop y croire, que la réduction du temps de travail leur permette d'être plus présents auprès de leurs enfants lors de leur retour à l'emploi. "Moi je veux la semaine de 4 jours, quitte à partir très tôt et revenir très tard, mais j'ai trois jours où je suis vraiment là. J'ai pas attendu 40 ans pour ne pas le voir grandir mon fils" (Denis).

Si la disponibilité et la présence sont des qualités valorisées pour un père, son apport de ressources demeure quand même une condition nécessaire. Quel que soit leur modèle (traditionnel ou compagnon), ces pères attachent un point d'honneur au confort matériel de leurs enfants, à préserver le niveau de vie antérieur. Les couples préfèrent en général sacrifier leurs sorties culturelles, leurs loisirs, mais ne modifient en rien les activités extra-scolaires de leurs enfants, ni leurs vacances. Ils ne veulent surtout pas que leurs enfants intériorisent le déclassement social de leurs parents. Ainsi les familles, même en difficultés financières, sont prêtes à investir dans la scolarité de leurs enfants, comme dans des écoles privées, afin de ne pas modifier les destins professionnels de leur progéniture. Une autre étude sur les cadres au chômage avait déjà montré que si le chômage de longue durée les amène à diminuer leur train de vie, à accepter le déclassement (en terme de statut et de salaire), la priorité est de maintenir l'investissement dans les études des enfants (Pichon, Bitard, Faure, 1999).

#### 2.4. *Moi, elle m'aime pour autre chose ...*

De manière flagrante, ces hommes-compagnons ne parlent pas de tensions conjugales plus fortes, et n'évoquent pas non plus la peur du divorce. Comment expliquer cette différence avec les hommes traditionnels ? Pour

les hommes-compagnons, leur salaire et leur métier ne sont pas les seuls atouts de séduction ; leur disponibilité, leur soutien quotidien, le partage de nombreuses activités quotidiennes avec leur compagne comptent aussi fortement dans leurs relations de couple. Le chômage leur permet donc d'être plus disponible, ce qui en général est apprécié les premiers mois, car cela s'oppose au rythme de travail intensif antérieur. "Ma femme est ravie, parce qu'elle me voit plus, elle pense aussi que mon bilan professionnel est plus intelligent que les 8 mois dans la société, où j'ai eu une vie de dingue" (Frédéric, 40 ans). "J'ai une femme exceptionnelle, elle a une forme de conception, de vie, qui fait que tout ça pour elle ... elle a un mode de réflexion qui fait que pour elle, c'est secondaire. Elle a une confiance dans le futur, on va avoir un troisième gamin, sans trop avoir un gamin quand on est au chômage, c'est signe que quelque part, il y a autre chose" (Christophe, 39 ans).

De plus, comme nous avons vu que les difficultés financières jouent fortement sur les relations conjugales, l'effet de la diminution du revenu du mari se fait moins sentir quand les deux conjoints sont actifs. Le dialogue conjugal est aussi plus facile, car ces hommes demandent conseil à leur compagne pour reconstruire leur projet professionnel. "On en discutait très souvent ensemble, on partageait les moments biens et les moments moins biens, et à un moment on s'est dit : voilà, on va repartir sur une autre piste" (Christian, 32 ans). "Les projets, on les a décortiqués ensemble, elle m'a dit : je te vois bien là-dedans, et pas là-dedans, j'ai tenu un peu compte de ses avis et j'ai fait mon classement aussi par rapport à ça" (Denis, 42 ans).

### LE OU LES PILIERS DE L'IDENTITÉ MASCULINE

Le chômage permet de révéler que le travail est le pilier central de l'identité masculine. Unique pilier pour les cadres traditionnels, qui avaient une place assez extérieure à la configuration familiale, qui se retrouvent véritablement "déplacés" après la perte d'emploi. Dans ces conditions, la virilité de l'homme est durement atteinte, jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi ou que l'âge lui permette de revendiquer le statut socialement légitime de retraité.

Les hommes-compagnons peuvent mieux garder leur place pendant cette période de chômage, car ils peuvent

accroître leur disponibilité et leur présence pour leur famille, la paternité étant pour eux un autre pilier de leur identité. Leur place ne peut cependant pas être stabilisée en dehors du travail, le modèle du père au foyer n'étant ni valorisé, ni valorisant. Ils illustrent bien la remarque suivante : "La responsabilité professionnelle, le mariage ou la procréation ne suffisent plus pour être père. Cependant, il sera bien difficile pour un père d'être considéré comme tel, s'il n'a ni revenu, ni statut social" (Castelain-Meunier, 1997, p.68)

## "LES HOMMES TRADITIONNELS"

Prénom	Age Durée chômage	Diplôme et profil	Dernière profession cadre	Activité de la conjointe	Enfants	Origine sociale
Martin	36 ans 1 mois	DESS	Informaticien réseau	Femme active (interv. scolaire à tps partiel)	2 filles (9 et 7 ans)	Cadre Mère prof
Julien	36 ans 2 ans	Ecole de commerce	DG d'une PME	Femme au foyer (jamais travaillé)	Sans enfant	Cadre Mère au foyer
Cédric	39 ans 2 mois	Autodidacte (IAE)	Directeur d'une agence d'intérim	Femme au foyer (jamais travaillé)	1 fille et 1 fils (6 et 3 ans)	Cadre Mère au foyer
Philippe	40 ans 1 an ½	BTS	Technico- Commercial	Femme active (secrét. commerc.)	1 fils (10 ans)	Ouvrier Mère au foyer
Nicolas	43 ans 1 an ½	Ecole de commerce et DESS	Directeur adm. et financier	Divorcé d'une femme au foyer (ex-cadre RH)	2 filles (17 et 13 ans)	Cadre Mère au foyer
Jacques	43 ans 3 mois	Autodidacte (bac)	Responsable de production	Femme au foyer (ex-ouvrière)	1 fille (17 ans)	Ouvrier Ouvrière
Laurent	46 ans 2 mois	Autodidacte (ingénieur INSA)	Chef de projet dans promotion immobilière	Femme en congé sabbatique (assistante sociale)	1 fils et 1 fille (3 et 5 ans)	Ouvrier NSP
Jean	46 ans, un an	Autodidacte (technicien CNAM)	Technico- commercial	Femme active (secrétaire de direction)	1 fille (21 ans)	Employé
Gilles	47 ans 7 mois	Ecole de commerce	Responsable Développement Commercial	Femme au foyer (ex-enseignante)	4 enfants (de 9 à 17 ans)	Cadre
Luc	49 ans 3 ans	Ecole de commerce et DESS	Directeur Marketing	Femme active (enseignante, passée à tps plein)	1 fils (10 ans)	Contremaître Mère au foyer
Simon	49 ans 6 mois	BTS Ingénieur CNAM	Responsable de laboratoires de pétro-chimie	Femme au foyer en reprise d'activité commerçante	2 filles (19 et 17 ans)	Employé Ouvrière
Françoise	50 ans 1 an	Autodidacte (bac)	Technico- commercial	Femme active (auxiliaire- puéricultrice)	2 enfants	Cadre autodidacte Mère foyer
Charles	54 ans 3 mois	Autodidacte (ingénieur CNAM)	DG d'une PME	Femme au foyer (ex-bibliothécaire)	2 filles (24 et 28 ans)	Ouvrier Mère infirmière

## Comment retrouver sa place ? Chômage et vie familiale de cadres masculins

## "LES HOMMES-COMPAGNONS"

Prénom	Age Durée chômage	Diplôme	Dernière profession cadre	Activité de la conjointe	Enfants	Origine sociale
Adam	24 ans 1 mois	Ecole de commerce	Cadre Marketing	Femme active (institutrice)	1 fils (6 mois)	Cadre Mère enseignant
Christian	32 ans 1 an	Ecole de commerce	Directeur Clientèle dans la publicité	Femme active (cadre audit)	1 fils (15 jours)	Cadre Mère au foyer
Christophe	39 ans 6 mois	Ecole d'ingénieur	Chef de projet dans l'informatique	Femme active (cadre collectivité locale)	2 fils (2 et 4 ans)	Employé Mère au foyer
Frédéric	40 ans 6 mois	Ecole d'ingénieur	Directeur qualité	Femme artiste peintre (ex-cadre RH)	Sans enfant	Parents indépendant
Denis	42 ans 1 an	Autodidacte (BEP)	Directeur de grandes surfaces de bricolage	Femme active (comptable)	Enceinte	Militaire (ma Mère au foyer)
Pierre	45 ans 6 mois	Docteur	Informaticien	Femme au chômage (assistante sociale)	2 filles (8 et 14 ans)	Militaire (ma Mère au foyer)
Paul	47 ans 6 mois	Autodidacte (BEP)	Comptable	Femme au chômage (comptable)	2 fils (30 et 34 ans)	Employé Mère au foyer
Régis	56 ans 3 ans	Autodidacte	Technico- commercial	Femme active (institutrice)	1 fille (20 ans)	Employé Mère au foyer

## BIBLIOGRAPHIE

- BAREL Y., 1990, "Le grand intégrateur", *Connexions*, n° 2.
- BARRÈRE-MAURISSON M-A., 1982, "Les incidences de la crise économique sur le couple et la famille", *Dialogue*, n° 76.
- BAUDELOT C., GOLLAC M. et GURGAND M., 1999, "Hommes et femmes au travail : des satisfactions comparables en dépit de situations inégales", *Premières synthèses*, DARES, n° 35.2.
- BOZON M., LAUFER J. et VILLENEUVE-GOKALP C., 1995, "La place des femmes. Une enquête auprès de jeunes adultes", *Revue des Affaires Sociales*, n° hors-série, pp. 129-158.
- CARADEC V., 1996, *Le couple à l'heure de la retraite*, Presses Universitaires de Rennes.
- CASTELAIN-MEUNIER C., 1998, *Pères, mères, enfants*, Dominos Flammarion.
- CASTELAIN-MEUNIER C., 1997, *La paternité, Que sais-je ?*
- CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLLAS D. et SONTONNAX F., 1985, *Espace et temps du travail domestique*, Librairie des Méridiens.
- DAUNE RICHARD A-M., 1994, "Rapports sociaux de sexe, travail et mobilité", *Women studies. Manuel de ressources*, Programme de recherche en sciences sociales, Point d'appui U.L.B., septembre, pp. 141-148.
- DELAIS DE PARSEVAL G. et HURSTEL F., 1986, "La paternité à la française", *Les Temps Modernes*, pp. 50-93.
- DUBAR C., 1991, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Ed. Armand Colin.
- FERRAND M., 1984, "Paternité et vie professionnelle", *Le sexe du travail*, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 127-140.

- GALLAND O., 1997, "Parler en famille : les échanges entre parents et enfants", *Economie et statistique*, n° 304-305, pp. 163-177.
- GALLIE D., 1992, "Effets individuels et psychologiques du chômage de longue durée en Grande-Bretagne", in Benoit-Guilbot O. et Gallie D., *Chômeurs de longue durée*, Actes Sud, 1992, pp. 159-174.
- GLAUDE M., SINGLY (DE) F., 1986, "L'organisation domestique : pouvoir et négociation", *Economie et statistique*, n° 187.
- GOKALP C. et LERIDON H., 1983, "Incidences de l'activité féminine sur la participation du père à la vie familiale", *Tocqueville*, vol. 5, n° 2, pp. 397-418.
- HAICAULT M., 1984, "La gestion ordinaire de la vie en deux", *Sociologie du travail*, n° 3, pp. 268-277.
- HERPIN N., 1990, "La famille à l'épreuve du chômage", *Economie et statistique*, n° 235, pp. 31-42.
- HURSTEL F., 1981, "Le métier de père", *Bulletin de psychologie*, n° 351, pp. 665-667.
- KAUFFMAN J.-C., 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Ed. Nathan.
- MAURIN E., 1989, "Types de pratiques, types de journées et déterminants sociaux de la vie quotidienne", *Economie et Statistique*, n° 223, pp. 25-46.
- NICOLE-DRANCOURT C., 1992, "Modes de socialisation et rapport à l'activité", *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 2, pp. 67-70.
- OLIVIER C., 1984, "Pères empêchés", *Autrement "Pères et fils"*, Juin.
- PICHON A., BITARD M. et FAURE E., 1999, "Hommes et femmes cadres, de la précarisation du travail aux arrangements structurels de la solidarité familiale", *Cahiers du GEDISST*, n° 23.
- PITROU A., 1977, "Un processus de récupération du statut social", *Sociologie du travail*, n°1, pp. 1-22.
- POCHIC S., 2000, "Le rapport au temps des hommes cadres au chômage", in J.-P. DURAND et A. PICHON, *Le temps de travail. Enjeux et perspectives*, (à paraître).
- SCHNAPPER D., 1981, *L'épreuve du chômage*, Ed. Gallimard.
- SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF.
- SINGLY (de) F., 1984, "Les manœuvres de séduction : une analyse des annonces matrimoniales", *Revue Française de Sociologie*, n° 4, pp. 523-559.
- SINGLY (de) F., 1993a, "Les habits neufs de la domination masculine", *Esprit*, n° 11, pp. 54-65.
- SINGLY (de) F., 1993b, *Parents salariés et petites maladies d'enfants*, La Documentation Française.
- WELZER-LANG D., 1992, "Le double standard asymétrique", in BIEF/CREA, *Des hommes et du masculin*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 127-146.
- ZARCA B., 1990, "La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple", *Economie et statistique*, n° 228, pp. 29-39.